



EN 1504-3: 2005
EN 1504:2006

13

1139

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

SikaGrout®-316

02	02	01	01	001	0	0000108	1029
----	----	----	----	-----	---	---------	------

1. Produit type: Code d'identification unique du produit type:	SikaGrout®-316
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	N° du lot: voir emballage
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Mortier fluide expansif de précision, pour couches épaisses, à base de ciment, répondant aux spécifications de la classe R4 des normes EN 1504-3 et EN 1504-6. Principes 3,4 et 7 – méthodes 3.1, 3.2, 4.2, 4.4, 7.1, et 7.2 de l' EN 1504-9:2008 Conforme à l'Annexe ZA tableau ZA. 1
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	SikaGrout® Sika Österreich GmbH Bingser Dorfstrasse 23 6700 Bludenz Austria
5. Adresse de contact: Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:	Non applicable (voir point 4)
6. EVCP: Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V:	Systeme 2+ Systeme 3 pour la réaction au feu

Déclaration des Performances



<p>7. Organisme de certification notifié (hEN): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:</p>	<p>1139 L'organisme notifié de contrôle de la production en usine n° 1139, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine. En s'appuyant sur ces éléments, l'organisme notifié a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine (FPC) 1234/08.</p> <p>L'organisme certifié n° 1140 a réalisé les essais initiaux pour la réaction au feu sur base du système 3 et a délivré le rapport d'essai n° MA39-VFA2009-1114.02.</p>
<p>8. Organisme de certification notifié (ETA): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:</p>	<p>Non applicable (voir point 7)</p>

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	≥ 45 MPa	EN 12190	EN 1504-3:2005
Teneur en ions chlorures	≤ 0,05 %	EN 1015-17	
Adhérence	≥ 2,0 MPa	EN 1542	
Résistance à la carbonatation	Essai réussi	EN 13295	
Module d'élasticité	≥ 20 GPa	EN 13412	
Compatibilité thermique, partie 1	≥ 2,0 MPa	EN 13687-1	
Rugosité	NPD	EN 13036-4	
Coefficient de dilatation thermique	NPD	EN 1770	
Absorption capillaire	≤ 0,05 kg.m ⁻² .h ^{-0.5}	EN 13057	
Réaction au feu	Classe A1	EN 13501-1	
Substances dangereuses	Voir fiche de sécurité		
Résistance à l'arrachement	Déplacement ≤ 0,6 mm sous charge de 75N	EN 1881	EN 1504-6:2006
Teneur en ions chlorures	≤ 0.05 %	EN 1015-17	
Température de transition vitreuse	NPD	EN 12614	
Fluage en traction	NPD	prEN 1544	



10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Mähr Philipp
Product Engineer



Ing. Reto Monigatti
General Manager

Blüdenz, 20 mars 2013

Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Pour des informations et des conseils concernant la manipulation, le stockage et la mise au rebut de produits chimiques en toute sécurité, veuillez consulter la fiche de sécurité la plus récente du matériau concerné, qui comporte ses données physiques, écologiques, toxicologiques, etc.

Notice légale :

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.



Plus d'information:
Sika Belgium nv
Venecoweg 37
9810 Nazareth
Belgium

Tél. +32 (0)9 381 65 00
Fax +32 (0)9 381 65 10
www.sika.be